



HAL
open science

Une recherche sur son futur métier ?

Eva Simon

► **To cite this version:**

Eva Simon. Une recherche sur son futur métier ? : Entreprendre une thèse sur les politiques publiques urbaines en tant que fonctionnaire . La ville par ses acteurs. Terrains et Théories. Atelier des doctorant-e-s du RT9, RT9, Dec 2014, Lille, France. halshs-01098221

HAL Id: halshs-01098221

<https://shs.hal.science/halshs-01098221>

Submitted on 23 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une recherche sur son futur métier ?

*Entreprendre une thèse sur les politiques publiques urbaines
en tant que fonctionnaire*

Eva SIMON
eva.simon@umrpacte.fr
06 87 57 28 71

Doctorante au laboratoire Pacte, Université de Grenoble
Ingénieur au Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts

Introduction

Ingénieur-urbaniste de formation, reçue au concours du Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts, mon passé comme mon futur professionnel sont loin de la recherche en sciences sociales. Pourtant, avant de prendre un poste au sein des services de l'Etat, j'ai demandé à effectuer une thèse en science politique sur le phénomène de dégradation des immeubles en copropriété¹. Ceci me place dans une position de recherche particulière : les acteurs que j'étudie seront mes futurs collègues, partenaires ou encore les bénéficiaires des politiques publiques que j'aurais à mettre en place. Ma thèse sera présentée à l'administration centrale – qui me propose d'ores et déjà un poste en lien avec mon sujet de thèse. Comment, dans cette position stimulante mais délicate, construire une recherche qui réponde à la fois aux exigences de la recherche et de l'opérationnalité ? Comment étudier un terrain avec la profondeur et la lenteur

nécessaire à la connaissance sociologique, quand la thèse est limitée à trois années ? Cette communication propose de s'interroger sur cette position particulière qui est la mienne. Après avoir brièvement exposé le caractère courant, dans le domaine du logement, de l'interaction entre recherche et action publique, je présenterais ma position en tant que doctorante, pour ensuite expliquer comment j'ai intégré cette position à ma méthodologie.

Un entremêlement fréquent entre recherche et action publique

Sur mon domaine de recherche – action publique sur le logement et mal-logement – la question de l'articulation entre recherche et action publique se pose avec une pertinence toute particulière, puisque toute recherche pose un regard critique sur une politique publique (ou l'absence d'une politique publique), dans un domaine où l'injonction de l'Etat à agir est forte.

J'ai effectué une recherche bibliographique sur la littérature produite en sciences sociales en langue anglaise sur la question des copropriétés. Celles-ci apparaissent à la fois dans le champ des *urban studies* et des *housing studies*. J'ai été frappée par le nombre de publications très fortement liées à la puissance publique. De nombreux articles sont issus de rapports rédigés par des chercheurs à l'intention de leur gouvernement : ainsi, un article de référence sur les conditions de logement en

1 Une copropriété est un immeuble ou groupe d'immeuble, dont la propriété se partage entre plusieurs propriétaires (les copropriétaires), chacun possédant en propre une partie du bâtiment (dite partie privative, par exemple un appartement, une cave..) et tous possédant ensemble des espaces communs (dites parties communes, par exemple un hall d'entrée, un ascenseur, un espace vert,...). La gestion de ces parties communes est décidée par les copropriétaires, réunis en Assemblée Générale ; la gestion au quotidien est souvent assurée par un professionnel, le syndic.

Europe est-il issu d'une enquête réalisée à l'occasion de la présidence irlandaise de l'Union Européenne² ; un autre, qui s'intéresse au décalage entre dispositions légales et relations de pouvoir dans la gestion des copropriétés, a été rédigé à partir de recherches effectuées pour le compte des gouvernements britanniques et australiens³. La question des copropriétés écossaise est, quant à elle, quasi exclusivement traitée dans des publications destinées aux décideurs politiques, et non pas à la communauté scientifique, bien qu'elles soient rédigées par des universitaires^{4,5}.

2 Norris M., Shiels P., 2007. Housing inequalities in an enlarged European Union: patterns, drivers, implications, *Journal of European Social Policy*, n°17, pp. 65–76.

3 Blandy S., Dixon J., Dupuis A., 2006. Theorising power relationships in multi-owned residential developments: unpacking the bundle of rights, *Urban Studies*, n°43, pp. 2365–2383.

Les rapports sur lesquels se basent cet article sont :

Atkinson, R., Blandy, S., Flint, J. and Lister, D. (2003) *Gated communities in England*. Office of the Deputy Prime Minister, London.

Dupuis, A., Dixon, J., Lysar, P. and Mouat, C. (2002) *Bodies corporate and housing intensification in Auckland: a preliminary assessment*. Report for the Auckland Regional Council, Auckland City Council, North Shore City Council, Rodney District Council and Waitakere City Council. Massey University and the University of Auckland.

4 Par exemple :

Corbett, G., (2001), Private Renewal or Public problems: An Agenda for private Housing in Scotland. Edinburgh: CIH.

CURS, (1999), The Condition of Former Right to Buy Properties and Innovative Approaches to their Management and Maintenance, Scottish Homes Precip, 104. Edinburgh: Scottish Homes.

Leather, P., and Revell, K., (2000), Private sector housing repair grants in Scotland. Research Report, Edinburgh: Scottish Homes

PIEDA, (1990), Repair and Maintenance of Properties in Mixed Ownership. Edinburgh: Scottish Office Building Directorate

Robertson, D., and Bailey, N., (1996), Review of the impact of Housing Action Areas, Research Report, 47. Edinburgh Scottish Homes.

Robertson D., 2002. Arrangements for commun repairs in Scotland: a literature review. Research report, *Communities Scotland*, 49p.

5 L'ensemble des travaux relatifs aux copropriétés écossaises est décrit ici :

Robertson D., 2002. Arrangements for commun

En France également, nombre de recherches sur les copropriétés sont lié à un appel d'offre public⁶. Deux des chercheurs ayant travaillé spécifiquement sur la question de la dégradation des copropriétés ces dernières années sont actuellement employés dans des structures associatives spécialisées dans l'appui à l'action publique de lutte contre la dégradation des copropriétés. Historiquement, la mise à l'agenda de la question de la dégradation des copropriétés est en partie due à la mobilisation d'un groupe de chercheurs, le GETUR⁷.

Ainsi, dans le domaine du logement, la question du positionnement du chercheur, à la confluence entre recherche et conseil à la puissance publique, est récurrente. Plus généralement, le rôle des universitaires dans l'expertise urbaine a fait l'objet de nombreuses études⁸. Ma position de doctorante future fonctionnaire s'inscrit donc dans le cadre classique (pour le champ du

repairs in Scotland: a literature review. Research report, *Communities Scotland*, 49p.

6 Par exemple, les recherches suivantes ont été financées grâce à un appel d'offre du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) : Beck M., 2005. *Les copropriétés en difficulté, histoire d'une reconnaissance publique. Aux origines de la loi du 21 juillet 1994 relative à l'habitat*, Paris, Plan Urbanisme Construction et Architecture, 75 p.

Lefeuvre M.P., 1999, *La copropriété en difficulté : faillite d'une structure de confiance*, La Tour d'Aigue, Editions de l'Aube

7 Beck M., 2005. *Les copropriétés en difficulté, histoire d'une reconnaissance publique. Aux origines de la loi du 21 juillet 1994 relative à l'habitat*, Paris, Plan Urbanisme Construction et Architecture, 75 p.

8 Par exemple :

Bérard Y., 2005. De la ville comme objet de recherche aux experts comme acteurs des politiques urbaines : le cas de l'agglomération rennaise, *Droit et société*, n°60, p. 411-426.

Cadiou S., 2002. *La cité de l'expertise. Savoirs et compétences d'experts dans le gouvernement des villes*, Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Claude Sorbets, Université de Bordeaux IV.

Godard F., 1995. Recherche sur la ville : clercs ou experts ?, *Sociologie du travail*, vol.2, p. 317-326.

logement) de la recherche appliquée aux politiques publiques. Ma situation possède cependant ses spécificités, spécificités qui ont sans conteste influencé la construction de ma recherche. Présentons-les rapidement.

Ingénieur et future fonctionnaire

Ingénieur de formation, spécialisée dans les questions urbaines, je me suis familiarisée avec les sciences sociales en une année, à l'occasion de mon master recherche en urbanisme. J'étais alors en formation dans le cadre du Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts. Je devais, à l'issue, prendre un poste au sein des services de l'Etat. J'ai demandé et obtenu une dérogation de trois années pour effectuer une thèse en science politique sur la question des « copropriétés dégradées ». Cette situation a trois conséquences sur ma recherche : une durée de thèse contrainte, un souci d'opérationnalité, une relation particulière au terrain.

La durée de ma thèse est contrainte : trois années. Cette durée est officiellement plébiscitée par les écoles doctorales ; dans les faits, les contraintes de la recherche académique sont telles que les doctorants sont poussés à prolonger leur thèse de quelques années. Le respect de ce délai de trois années implique un terrain plus modeste, une lecture des publications académiques plus restreinte et un temps de maturation moindre que celui des thèses généralement soutenues en science politique⁹. Il rend également plus difficile le rattrapage du bagage sociologique et politiste normalement acquis lors des premières années d'étude en sciences sociales.

Durée mise à part, l'influence de mon statut de fonctionnaire peut sembler, à première vue, négligeable. Les liens avec ma hiérarchie sont pour le moins distants : il me suffit de rédiger une note annuelle sur l'avancée de mon travail, parfois doublée d'une entrevue sur mes perspectives professionnelles. La pression sur la

recherche est en réalité indirecte : elle se situe dans le devoir moral d'acquérir une compétence sur mon objet de recherche – sur mon objet de recherche dans son ensemble et non pas simplement sur mon sujet de recherche –. Mes responsables m'ont d'ores et déjà annoncé un poste de chargée de « la question des copropriétés dégradées » au sein de la DHUP¹⁰. Cette perspective induit pour moi un souci constant d'opérationnalité de ma thèse. Son influence a été particulièrement palpable quand j'ai dû restreindre ma recherche à un sujet précis, limité. La délimitation du sujet de recherche va à l'encontre du devoir moral de connaissance de l'objet « copropriétés dégradées » dans son ensemble. Cette contradiction m'a poussée à ajouter deux volets (au niveau national et international) à l'étude initiale, très locale, de quelques copropriétés faisant l'objet d'actions publiques.

J'ai retrouvé cette difficulté à restreindre mon sujet pendant mon travail de terrain, lors des entretiens. Les acteurs que j'étudie (fonctionnaires, élus locaux, syndics, résidents) seront mes futurs collègues, partenaires ou encore les bénéficiaires des politiques publiques que j'aurai à mettre en place. Comme d'autres étudiants en sciences sociales (Chamboredon et al. 1994), je me suis parfois retrouvée en position de dominée par rapport à un dominant qui m'explique son action et comment je dois faire pour acquérir une connaissance pertinente sur mon sujet. Ce jeu de rôle ne nuit pas, au vu de ma question de recherche, à la qualité de l'entretien : il permet, bien au contraire, d'explicitier la manière dont la personne interrogée a construit sa connaissance des copropriétés sur lesquelles elle agit. Lors de l'entretien, l'enquêté me signale donc un ensemble de rapports à lire, de personnes à rencontrer, de copropriétés à étudier pour obtenir ce que lui considère être une connaissance pertinente du sujet. En tant que chercheuse, cela m'éclaire sur son cadre

9 L'Association Française de Science Politique rappelait que, en 2012, la durée moyenne des thèses soutenues en science politique était de plus de six ans.

10 Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages : administration centrale en charge (entre autres) des politiques publiques vis-à-vis du logement

cognitif (Muller 2005). En tant que futur praticienne, je me sens tenue d'investiguer, même rapidement, les champs qu'il m'a désignés.

Ma posture de doctorante, avec une approche très pointue d'un sujet restreint, entre ainsi en contradiction avec l'exigence d'expertise attendue par le Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts. Comment, dans cette position, stimulante mais délicate, construire une recherche qui réponde aux exigences de la recherche et de l'opérationnalité ? Comment étudier un terrain avec la profondeur et la lenteur nécessaires à la connaissance sociologique, quand la thèse est limitée à trois années ? La suite de ce texte est consacrée à la méthodologie de recherche que j'ai mise en place pour répondre, bon gré, mal gré, à ces contraintes.

Sujet & méthodologie

La définition de mon sujet de recherche et la méthodologie qui en découle ont été un processus complexe pour moi – ce sans doute d'autant plus que ma formation initiale m'avait très peu préparée à la construction d'une problématique. L'influence de ma position de future praticienne s'est ressentie tout au long de ces deux premières années de thèse.

Au projet initial d'étudier le phénomène de dégradation des copropriétés, j'ai substitué l'étude, plus opérationnelle, des politiques publiques urbaines qui s'y consacrent. Mon terrain de recherche porte sur plusieurs agglomérations (Grenoble, Lyon, plus Marseille ou Montpellier), la monographie n'étant pas légitime aux yeux de mes encadrants fonctionnaires¹¹. L'ethnographie, qui m'intéressait beaucoup, s'est avérée trop éloignée de mes compétences initiales et demandant un temps de terrain trop long ; je l'ai abandonnée au profit d'une enquête par entretiens et archives. Au final, ma thèse porte sur les politiques publiques vis-à-vis des

copropriétés qualifiées par les acteurs publics de « dégradées » : comment ces copropriétés sont-elles définies, repérées, catégorisées ? Comment les différents dispositifs d'action publique s'organisent-ils ? Comment s'articulent-ils avec les autres politiques publiques urbaines ? Quelle place accordent-ils aux particuliers en lien avec la copropriété (copropriétaires, résidents, syndic) ? Dans quelle mesure sont-ils une spécificité française ? Je me situe dans un cadre interprétativiste (au sens de : Della Porta & Keating 2008) et dans une perspective constructiviste (Kratochwill 2008). En conséquence, je ne cherche pas de variables explicatives ou d'hypothèses de recherches, lesquelles ne sont pas adaptées à ce *design* de recherche. Ma recherche fonctionne plutôt par « énigmes » (*puzzling facts*), selon un processus abductif (Haverland & Yanow 2012).

Ma recherche comporte trois volets : étude, aux différents échelons territoriaux, de la manière dont les copropriétés sont repérées et représentées (dispositifs techniques mis en œuvre et représentations des acteurs publics) ; étude, sur quelques copropriétés ciblées, de la manière dont l'action publique est mise en place ; étude de la manière dont les difficultés rencontrées par les copropriétés sont appréhendées dans d'autres pays (existence d'un débat sur le sujet ; dispositifs de repérage disponibles ; actions publiques mises en place). Les différents volets se répondent et se complètent. Ils permettent d'avoir une vision assez large du sujet de la copropriété en difficulté (objectif opérationnel). Les deux premiers sont assez restreints pour donner lieu à une méthodologie de recherche solide ; le troisième (l'international) permet de combler une lacune dans la littérature française sur les copropriétés dites dégradées.

Ceci posé, détaillons ma méthodologie : méthodologie pour la France (données collectées, prise de distance et méthode d'analyse) puis pour la recherche anglophone.

¹¹ La plupart de mes encadrants ont l'habitude de thèses en sciences exactes et ne comprennent pas du tout qu'on puisse faire de la recherche sur un seul cas d'étude et en tirer une connaissance pertinente...

Une enquête par entretiens et archives en France

En ce qui concerne le terrain français, je mobilise essentiellement des entretiens et des documents. Les entretiens sont effectués auprès des acteurs publics (fonctionnaires, maires ou adjoints), des organes de décision de la copropriété (conseil syndical, syndic), des éventuels opposants aux projets publics ainsi que de personnes que S. Beaud et F. Weber nomment *observateurs* (Beaud & Weber 2010) : des personnes qui, sans se trouver au cœur de l'action publique, ont pu observer son déroulement et son impact sur la copropriété. Les documents étudiés sont ceux publiés par la puissance publique (essentiellement des rapports) ou conservés par elle (documents relatifs à la mise en place d'une action publique sur une copropriété donnée), ainsi que les documents produits par les copropriétés étudiées (comptes-rendus d'Assemblées Générales, pour l'essentiel).

La distance critique indispensable à la recherche s'avère être pour moi un questionnement constant. Sans être embarquée¹² au quotidien, ma formation me rapproche des acteurs en charge de la politique publique. Pour m'en distancier, j'ai multiplié les approches : partenaires de la politique publique (élus, syndics, conseillers syndicaux) ; opposants (habitants ou propriétaires manifestant leur opposition au projet) ; observateurs (professionnels associatifs ou municipaux, présents au quotidien et sur une longue durée sur la copropriété étudiée). Ce travail de distanciation m'a fait apparaître un autre risque : celui de la critique négative systématique à l'encontre de ceux dont on cherche à se distancier.

Pour objectiver au mieux mes résultats, je réalise actuellement un travail d'analyse systématique (suivant les recommandations de : Bazeley 2009). Cette analyse comporte deux aspects : un travail de codage-analyse-confrontation à travers

12 Alam T. et al., 2012. Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique, *Sociétés contemporaines*, 2012/3 n° 87, p. 155-173

une grille commune à tous les entretiens et une vérification des éléments factuels évoqués.

L'analyse des données par une grille commune suit les recommandations d'A. Lewins et C. Silver (Lewins & Silver 2007). En parallèle de cette analyse des contenus, je rassemble et vérifie les éléments factuels évoqués. La vérification se concentre prioritairement sur des éléments-clés : points de désaccords ou fondant la légitimité de l'intervention publique. Les points qui contredisent ou questionnent la littérature existante sont également explorés. Il me semble que ce travail de confrontation n'est pas très fréquent en science sociale ; j'y vois un résidu de ma formation d'ingénieur, qui me pousse à travailler autant les données objectivées que les discours.

Ce double travail d'analyse (codage-analyse-confrontation des données et vérification des éléments factuels) doit permettre de faire émerger une grille de questions pertinentes sur l'action publique, puis d'exposer les données collectées à la lumière de ces questions (étape non entamée).

Une approche pragmatique hors de France

Le troisième volet – les politiques publiques vis-à-vis des copropriétés hors de France – s'inscrit dans une démarche pragmatique (au sens de : Creswell 2009). Aucun chercheur de mon domaine (la dégradation des copropriétés) ne fait de référence à des travaux étrangers publiés en anglais. Deux rapports gouvernementaux¹³ portant sur l'international concluent simplement que la copropriété dégradée n'est pas, en tant que telle, constituée en objet

13 Sénat, 2013, *note sur les copropriétés en difficulté, Allemagne – Espagne – Italie – Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles)*, réalisée à la demande de M. Claude DILAIN, sénateur. Sénat, Direction de l'initiative parlementaire et des délégations, n°LC 236, mai 2013, 20 p.

Et : Vorms B., 2005. *Difficultés des copropriétés et copropriétés en difficulté, un éclairage étranger*, Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL), collection Etudes de l'ANIL, décembre 2005, 47p.

d'une politique publique dans les pays qu'ils étudient (Royaume-Uni, Canada, Espagne, Allemagne, Italie).

Ma recherche a été réalisée suivant un principe très simple : le but étant de repérer les pays mobilisés vis-à-vis de la copropriété, mon hypothèse a été que ces pays seraient également ceux à propos desquels il y aurait le plus de publications concernant explicitement les copropriétés. La recherche bibliographique menée sur les publications académiques anglophones a été l'occasion de repérer plusieurs gouvernements mobilisés vis-à-vis des copropriétés de leur territoire. Ceci a été facilité par le fort lien entre publications académiques et acteurs publics (cf. supra). Pour le moment, les pays suivants ont été identifiés : Royaume-Uni, tous les pays de l'ex-URSS, Japon. Une fois les pays identifiés, je cherche simplement à expliciter quels sont les dispositifs publics mis en place pour repérer les copropriétés (en particulier, quelles sont les statistiques disponibles) et pour agir sur celles considérées comme nécessitant une action publique.

J'ai également rapidement étudié, dans deux pays n'ayant manifestement pas mis en place ces politiques, comment les difficultés que peuvent rencontrer les copropriétés y sont traitées et considérées. Je me suis intéressée à deux régions francophones, compétentes dans le domaine du logement et pour lesquelles les copropriétés n'étaient pas un sujet de politique publique ni même de suivi statistique : la Suisse française et la région Bruxelles-Capitale, en Belgique.

Ce travail à l'international n'a pas le format classique d'une recherche en sciences sociales ; il a plutôt une vocation de traduction et de transmission des connaissances développées à l'étranger, tant à destination des chercheurs que des praticiens de mon domaine de recherche.

Rendre compte de ma recherche

Il m'est encore très difficile d'expliquer comment je vais rédiger ma thèse. Je me heurte ici à une difficulté bien

connue en sciences sociales : l'écriture. De plus, quand je pense à rendre compte de ma recherche, je me soucie autant aux chercheurs qui évalueront mon travail qu'à ceux qui y chercheront un moyen de réfléchir sur les politiques publiques de lutte contre la dégradation des copropriétés. Si les premiers me semblent être les garants indispensables de la qualité de ma démarche, c'est, au fond, avant tout aux seconds que je veux adresser ma recherche.

Conclusion

Dans le domaine du logement, nombreuses sont les recherches dont les conclusions intéressent ou influencent la conduite de l'action publique. Ma position particulière n'est qu'une des manières dont action publique et recherche s'influencent mutuellement (Fassin 1996 ; Berard 2005). Une analyse réflexive sur l'influence de cette situation n'en n'est pas moins indispensable dans le cadre de ma thèse. Elle permet d'expliquer, au moins en partie, la manière dont s'est construit mon objet et mon sujet de recherche : les politiques publiques intervenant sur les immeubles en copropriété. Les trois volets de ma recherche (étude de cas de quelques copropriétés, structuration des acteurs publics, actions publiques hors de France) reflètent cette tension entre l'exigence du chercheur et la vision large du haut fonctionnaire.

Au-delà de mon statut dans la fonction publique, ma formation d'ingénieur influe profondément sur ma thèse. Il m'est très difficile de construire une problématique. Quand je pense à ma recherche, je m'imagine toujours ajouter une nouvelle « brique » au mur de la connaissance : les copropriétés dégradées ayant fait l'objet de peu d'étude, ma recherche vise à apporter de nouvelles données permettant de mieux les comprendre. Il m'est beaucoup plus difficile de relier mon travail avec des enjeux théoriques ou des concepts de science politique. Trois années après avoir découvert les sciences sociales, je continue, malgré tout, à rechercher un certain savoir « objectif » sur mon objet d'étude : il doit

bien y avoir une manière « correcte » de décrire la situation, non ?

Bibliographie

- Bazeley P., 2009. Analysing qualitative data: more than 'identifying themes'. *Malaysian Journal of Qualitative Research*, 2(2), p. 6-22.
- Beaud S., & Weber F., 2010. Chapitre 5 : Préparer un entretien ethnographique, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte, 335p.
- Bérard Y., 2005. De la ville comme objet de recherche aux experts comme acteurs des politiques urbaines : le cas de l'agglomération rennaise, *Droit et société*, n°60, p. 411-426.
- Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., 1994. S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses*, 16, pp. 114-132.
- Creswell J., 2009. Chapter 1 : The selection of a research design, in *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*, third edition, Sage, p.3-22.
- Della Porta D., Keating M., 2008. How many approaches in the social sciences? An epistemological introduction, In *Approaches and Methodologies in the Social Sciences: A Pluralist Perspective*, D. Della Porta, M. Keating (dir.), Cambridge University Press, 376p.
- Fassin, D., 1996. Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine, *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°1, pp. 37-75
- Haverland M., Yanow D., 2012. A Hitchhiker's Guide to the Public Administration Research Universe: Surviving Conversations on Methodologies and Methods, *Public Administration Review*, Vol. 72, n°3, pp. 401-408.
- Kratochwill F., 2008. Constructivism: what it is (not) and how it matters, In *Approaches and Methodologies in the Social Sciences: A Pluralist Perspective*, Donatella Della Porta and Michael Keating, eds, pp. 80-98.
- Lewins A., & Silver C., 2007. Chapter 5 : Qualitative coding in software : Principles and Processes. In: *Using software in qualitative research: A step-by-step guide*, London, Sage, pp.81-90
- Lewins A., & Silver C., 2007. Chapter 6 : Coding schemes, coding frames. In: *Using software in qualitative research: A step-by-step guide*, London, Sage, pp.91-116
- Muller P., 2005. Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : Structures, acteurs et cadres cognitifs, *Revue française de science politique*, 2005/1 Vol. 55, p. 155-187